

Réalisation d'une Analyse de la Situation (SitAn) des Enfants et des Adolescents en Guinée

TDR POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL

Titre de la Consultation	Conduire une analyse rapide de la situation des enfants et des adolescents en Guinée.
Type de contrat	Consultant individuel
Mode de Consultation	International
Lieu de travail	En Guinée (Conakry) et partiellement à domicile
Durée de la consultation	40 jours
Date de début	01 Octobre 2021

1. CONTEXTE

L'Analyse de la Situation (SitAn) des droits et du bien-être des enfants est un produit phare conçu pour éclairer le dialogue politique, les partenariats et les interventions visant à améliorer la vie des enfants. Il s'agit d'une évaluation et d'une analyse de la situation du pays en ce qui concerne les droits de l'enfant et les questions cruciales affectant leur réalisation. La SitAn est un élément essentiel du cadre de suivi des droits de l'enfant et représente un produit programmatique clé de l'UNICEF, qui permet de se concentrer sur les gaps de connaissances liées aux inégalités et aux privations des enfants. En favorisant un large engagement de toutes les parties prenantes, la SitAn est censée alimenter le dialogue politique dans le pays et la promotion de politiques axées sur l'enfant, afin de contribuer de manière importante à accélérer la réalisation des objectifs liés à l'enfance en tenant compte de l'équité.

La SitAn reflète le rôle de l'UNICEF qui consiste à exhorter toutes les instances du Gouvernement et les principales parties prenantes à utiliser la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE) comme mécanisme d'orientation dans l'élaboration des politiques et des lois. Elle fait partie intégrante des politiques et procédures de programmation de l'UNICEF, et doit être réalisée avant le début de la planification d'un nouveau programme de pays, et avant (ou parallèlement) l'élaboration du Bilan Commun de Pays (*Common Country Analysis*) et du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (*United Nations Sustainable Development Cooperation Framework*).

1.1. Contexte national de la SitAn

Une Analyse de Situation des Enfants en Guinée a été réalisée en début 2015 dans le cadre du projet "Une meilleure information pour des solutions et une protection durables", qui était soutenu financièrement par le Fonds pour le Retour de la Commission Européenne. Cette SitAn de 2015 a révélé que 60% de la population infantile est touché par la pauvreté, situation qui s'explique entre autres par des questions de gouvernance. Cette sous-population était estimée en 2013 à 5.746.000 pour une population globale de 11.745.000. La qualité de l'enregistrement des naissances n'était pas satisfaisante, et le nombre d'enfants de moins de 18 ans non enregistrés était estimé en 2014 à 2.489.000 et celui des enfants sans acte de naissance à 3.459.000. Selon cette SitAn de 2015, il n'y avait pas de progrès dans certains domaines essentiels pour la survie et l'épanouissement des enfants, en particulier dans les zones rurales. Ainsi, les taux de mortalité infantile et de malnutrition infantile en Guinée restaient plus élevés que les taux moyens constatés pour l'Afrique subsaharienne. Il y avait aussi une persistance de la fécondité précoce. La loi guinéenne punit les mutilations génitales féminines et l'excision (MGF/E), les mariages forcés et précoces ainsi que les violences domestiques. Cependant, ces pratiques existent dans toutes les régions, et l'efficacité des mesures de prévention et de répression de ces pratiques était très faible. Selon cette SitAn de 2015, la situation des de la Guinée n'était pas bonne et le système d'éducation était aux prises avec d'énormes inégalités sociales. La part du budget national consacrée à l'éducation en 2014 était de 11,67%

avec des inégalités d'accès à l'éducation entre le milieu rural et le milieu urbain. En 2014, la Guinée a été frappée par une flambée de maladie à virus Ebola qui a été favorisée par divers facteurs culturels, historiques, géographiques et infrastructurels. Ceci a provoqué une crise humanitaire, sociale, économique et sécuritaire qui a perduré jusqu'en 2016.

Une seconde Analyse de Situation des Enfants en Guinée a été faite en fin 2016 par UNICEF Guinée, dans le cadre de la préparation de son programme de pays 2018-2022. Celle-ci a dégagé les mêmes conclusions que la précédente. Elle révèle d'abord qu'environ 60% des enfants vivent dans des ménages pauvres. Ensuite elle met en exergue les impacts de l'épidémie de la maladie à virus Ebola en termes notamment de baisse significative de l'utilisation par les populations des services sociaux de base, de contraction de l'offre de services sociaux, d'appauvrissement de la population et d'accentuation de la vulnérabilité des enfants et des femmes affectés et/ou infectés par l'épidémie. Enfin, elle fait le point sur certains indicateurs sociodémographiques clés, montrant que : (i) la mortalité des enfants reste élevée, avec 1 enfant sur 8 qui n'atteint pas l'âge de 5 ans ; (ii) seulement 37% des enfants de 12-23 mois bénéficient d'une couverture vaccinale complète ; (iii) la malnutrition aiguë touche 8% des enfants de moins de 5 ans ; (iv) en 2014, 821.000 enfants de moins de 5 ans n'étaient pas enregistrés à l'état civil et 1.141.000 n'avaient pas d'acte de naissance ; et (v) 73,4% des ménages étaient privés d'eau potable contre 66,6% qui n'utilisaient pas de toilettes améliorées. La mise à jour de la SitAn 2016 à la suite de la production de l'EDS 2018 conforte cette situation peu reluisante, conduisant aux mêmes conclusions sur la situation des enfants et des adolescents en Guinée.

Entre 2018 et 2020, la situation ne s'est quasiment pas améliorée, bien au contraire. Par exemple, seul un quart des enfants a été complètement vacciné, et plus d'un cinquième des enfants n'ont reçu aucun vaccin. Au niveau national, 75% des enfants de moins de 6-59 mois et 46% des femmes sont anémiés. La surveillance des maladies à potentiel épidémique montre que la poliomyélite et la fièvre jaune continuent de sévir sous forme de quelques flambées épidémiques. Les résultats d'apprentissage des enfants ne sont pas du tout satisfaisants : en 2019, 55,3% des élèves en fin de scolarité ne manifestent pas les compétences suffisantes de lecture ; et 67,6% de ces élèves connaissent de très grandes difficultés en mathématiques pouvant les exposer au décrochage scolaire. Dans l'ensemble, 30% des 2.059.433 enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance (malnutrition chronique) dont 13% sous la forme sévère. En nombre absolu, cela correspond à plus de 700.000 enfants touchés.

La survenue de la COVID-19 en mars 2020 dans le pays a empiré la situation des enfants. La croissance du PIB - qui était de 6,2% en 2019 – était attendue à 1,4% en 2020 dans le meilleur des cas, voire même -1,8%. Le pouvoir d'achat des ménages guinéens qui était déjà faible en 2018, s'est davantage rétréci en 2020 du fait de la COVID-19. Les mesures de confinement partiel et les restrictions des déplacements décrétés par le Gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire à partir de fin mars 2020 à la suite de la COVID-19 ont contribué à la détérioration du tissu économique et des conditions de vie des ménages qui, dans de nombreux cas, se sont retrouvés privés de ressources. En 2020, on peut présumer une hausse du taux de pauvreté, qui semblait pourtant avoir baissé entre 2012 et 2019 - respectivement de 55% à 41,8%. La récession et la pauvreté induites par la COVID-19 ont affecté de manière disproportionnée ceux qui étaient déjà les plus vulnérables : les pauvres, les femmes mais surtout les enfants. Et en fin janvier 2021, la Guinée connaît une résurgence d'Ebola en pleine pandémie de COVID-19.

Compte tenu des résultats des analyses de la situation de 2015 et 2016, ainsi que des recommandations formulées par la CDE¹ et la CIDPH², et après avoir mené des consultations approfondies avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les enfants, l'UNICEF et le Gouvernement de la Guinée ont convenu d'adopter un Document de Programme de Pays (CPD) 2018-2022 qui est structuré sur une série d'interventions complémentaires articulées autour de 5 Composantes Programmatiques interreliées :

- La survie et le développement de l'enfant³ ;

¹ Convention relative aux droits de l'enfant.

² Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

³ Avec ses sous-composantes relatives à la Nutrition, à la Santé et lutte contre le VIH, et au secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH).

- L'éducation de base ;
- La protection de l'enfant ;
- L'inclusion sociale ;
- L'efficacité du programme.

1.2. Contexte stratégique de la SitAn

En mars 2021, les autorités guinéennes ont décidé d'élaborer un second Plan National de Développement Économique et Social (PNDES II) pour la période 2021-2025. La note conceptuelle de l'élaboration du PNDES II, prévoit sept étapes non forcément séquentielles, à savoir : (i) le lancement du processus ; (ii) les concertations ; (iii) les activités de communication ; (iv) l'analyse de la situation de référence ; (v) les travaux de cadrage (*cadrage des stratégies et des résultats, cadrage macro-budgétaire et programmation*) ; (vi) la rédaction du document de PNDES et (vii) sa validation.

Le Plan Cadre d'Assistance du Système des Nations Unies (ou l'UNDAF, sigle anglais couramment utilisé) actuel couvre la période 2018-2022, à l'instar du Programme de Pays des Agences telles que l'UNICEF. Le nouveau Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) - tout comme le prochain Programme de Coopération de l'UNICEF- sera pour une période de 5 ans (2023-2027). La SitAn a vocation à rester pertinente tout le long de ce nouveau Programme de Pays. L'année 2021 est donc une année de planification stratégique aussi bien pour le gouvernement guinéen que pour les Nations Unies.

La SitAn est un des premiers éléments dans ce processus et servira de référence pour les réflexions stratégiques qui suivront. En effet, à l'approche du nouveau cycle de Programme de Pays, il est de plus en plus nécessaire d'actualiser l'analyse sur la situation des enfants et des adolescents dans le pays, en particulier les plus vulnérables. De plus il est important d'apprécier les évidences disponibles sur les effets de la COVID-19 sur les enfants, afin d'éclairer les décisions relatives au programme et d'orienter les efforts de plaidoyer politique et de développement de partenariats, ainsi que de suivre les progrès dans la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Avant comme pendant la COVID-19, l'UNICEF, ses partenaires et d'autres parties prenantes ont mené un certain nombre de recherches, d'études et d'analyses importantes qui ont fourni de nouvelles évidences pouvant être utilisées pour renforcer et élargir les données/informations sur la situation des enfants et des adolescents dans le pays.

Compte tenu de ce qui précède, l'UNICEF Guinée recherche les services d'un/e consultant international pour conduire l'analyse de la situation en utilisant les éléments disponibles, tout en tenant compte des cadres normatifs de l'UNICEF et des Nations Unies, y compris les ODD ainsi que les engagements nationaux.

2. BUT, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ANALYSE

Le but de cette mission est de réaliser une analyse de la situation des enfants et des adolescents, basée sur les droits humains et axée sur l'équité en ce qui concerne la réalisation de leurs droits. L'analyse qui se fera selon une procédure allégée devra examiner les progrès, les défis et les opportunités pour la réalisation des droits et du bien-être des enfants, ainsi que les schémas de privation auxquels les enfants et les adolescents sont confrontés. L'analyse doit être objective et vérifiable, et devrait pouvoir être utilisée par tous les partenaires et parties prenantes du pays pour relever les principaux défis qui empêchent les enfants et les adolescents, en particulier les plus défavorisés, de jouir de leurs droits garantis par la CDE et d'autres obligations internationales auxquelles le pays a souscrit.

Le rapport d'analyse de la situation doit mettre en évidence les priorités stratégiques de la Guinée pour réduire les disparités et remédier aux vulnérabilités, et ainsi contribuer à influencer davantage le programme national de développement, et à accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux concernant les enfants et les adolescents, y compris les ODD. Cette analyse devrait examiner de manière critique les progrès réalisés par les politiques et les programmes pour assurer une couverture à l'échelle de tous les groupes vulnérables, l'adéquation de la mise en œuvre des politiques, notamment en termes de budget, et les ressources nécessaires pour ne laisser aucun enfant de côté.

La SitAn devrait présenter des preuves solides et mettre en évidence les possibilités de développement socialement inclusif. Elle devrait examiner les obstacles à la réalisation des droits de l'enfant, ainsi que les rôles interdépendants des institutions responsables. Elle devrait mettre en évidence les inégalités entre les groupes, en fonction des caractéristiques socio-économiques, des disparités urbaines/rurales et intra-urbaines, du genre, de la localisation géographique et d'autres dimensions. La SitAn devrait accorder une attention particulière à l'examen des données désagrégées et à la décomposition des moyennes nationales et/ou infranationales. Outre l'analyse des causes des inégalités, elle devrait également présenter des recommandations contextualisées sur ce qui pourrait être fait par les principales parties prenantes pour atteindre/maintenir un développement social inclusif qui garantisse une inclusion et une participation égales de tous les groupes d'enfants et d'adolescents. La SitAn doit être ancrée dans les réalités politiques, économiques et sociales du pays, examiner les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, ainsi que les questions régionales et mondiales qui touchent aux droits et au bien-être des enfants.

2.1. Principaux objectifs de la SitAn

Les principaux objectifs de la SitAn en Guinée sont les suivants :

- Fournir à l'UNICEF, au Gouvernement de la Guinée et à ses partenaires une analyse complète, sensible à l'équité et factuelle de la situation des enfants et des adolescents de la Guinée, à utiliser pour la prise de décision basée sur les résultats et la planification d'interventions visant à résoudre les problèmes les plus urgents affectant les enfants;
- Acquérir une compréhension approfondie de la situation des enfants et des adolescents en analysant les politiques et les stratégies, les tendances sociales et économiques qui les touchent (données désagrégées par âge, sexe, zones urbaines/rurales, statut socio-économique et autres facteurs pertinents) ;
- Identifier et analyser les obstacles et les goulots d'étranglement qui empêchent les enfants, en particulier les plus défavorisés, de bénéficier des services sociaux dans tous les secteurs et de jouir pleinement de leurs droits ;
- Identifier les lacunes en matière de données et proposer des actions pertinentes à mettre en œuvre les acteurs en particulier par l'UNICEF au courant du prochain cycle de programme pour contribuer à la production d'évidences probantes susceptibles d'améliorer le suivi des droits des enfants et des adolescents, en particulier des groupes les plus vulnérables ;
- Évaluer la présence actuelle ou potentielle de situations d'urgence (risques de catastrophes et autres crises et chocs réels et/ou potentiels, y compris Ebola et COVID-19), les vulnérabilités sous-jacentes et les capacités et mécanismes d'adaptation et de résilience des familles/ménages, des communautés et des institutions locales et nationales ;
- Analyser dans quelle mesure il existe un environnement favorable à la réalisation des droits de tous les enfants et adolescents, et analyser comment les interventions et services nécessaires pour remédier aux privations sont priorisés dans les politiques, les lois, les stratégies, les plans et les budgets nationaux ;
- Identifier les domaines de préoccupation (nouveaux ou émergents) concernant les enfants et les adolescents, tels que les questions environnementales qui les touchent, les problèmes de santé mentale, etc. ;

L'analyse de la situation est destinée à un public plus large, comprenant entre autres les organismes gouvernementaux, tous les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les enfants et les adolescents, les universités, les acteurs du secteur privé, et les médias. Le processus d'élaboration de l'analyse de la situation prévoit donc un engagement avec le Gouvernement et les principales parties prenantes, y compris les enfants et les jeunes. Il permet de promouvoir un dialogue significatif sur les questions relatives aux enfants et aux adolescents entre les principaux acteurs des droits de l'enfant.

2.2. Lacunes dans les données

La SitAn doit également permettre d'identifier les lacunes en matière de données et contribuer à la production d'évidences susceptibles d'améliorer le suivi des droits de l'enfant, en particulier des groupes les plus vulnérables. L'insuffisance des données au niveau national - et notamment le manque d'informations sur certains groupes d'enfants – font partie des problèmes particulièrement critiques en Guinée. Bien qu'il ne soit pas du ressort de l'analyse de situation de rendre compte de ces lacunes, l'analyse devrait indiquer où se trouvent ces lacunes de données et si elles sont concentrées sur des groupes particuliers. Cela pourrait créer des opportunités de dialogue avec les partenaires au cours du processus de développement de l'analyse.

3. CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIE

3.1. Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel général de l'analyse de la situation des enfants et des adolescents en Guinée est l'approche de la programmation basée sur les droits humains (APBDH). Elle doit permettre de comprendre les privations et les inégalités existantes et d'établir les liens entre les causes sous-jacentes et les obstacles à la réalisation des droits et du bien-être des enfants. Le cadre conceptuel situe l'analyse dans le contexte du pays et reconnaît clairement les problèmes régionaux et mondiaux qui ont un impact sur la vie des enfants dans le pays. En outre, il explore les raisons de la réalisation inégale des droits de l'enfant et des inégalités en matière de bien-être, ainsi que les possibilités de réaliser des progrès pour tous les enfants, en particulier ceux qui sont laissés pour compte ou ceux qui risquent le plus de le devenir.⁴

En plus de l'analyse de causalité qui inclut les principales privations, les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles, les 10 déterminants suivants devraient aider à catégoriser les goulots d'étranglement et les obstacles critiques selon le tableau ci-dessous :

Déterminants des Goulots d'étranglements	Description
Normes Sociales	Les règles sociales de comportement principalement motivées par la pression sociale
Législation / Politique	Pertinence des lois et des politiques aux niveaux national et local
Budget / Dépenses	Allocation et décaissement des ressources nécessaires aux niveaux national et local
Management/Coordination	Rôles et les responsabilités / Coordination / Partenariat
Disponibilité de produits essentiels / Intrants	Produits essentiels / intrants nécessaires à la prestation d'un service ou à la promotion de l'adoption d'une pratique
Accès aux services adéquats et à l'information	L'accès physique (infrastructure, services, information)
Accès Financier	Capacité de payer (services / pratiques), les coûts directs et indirects
Pratiques socio-culturelles et Croyances	Croyances et pratiques individuelles qui peuvent être largement partagées, mais ne sont pas principalement motivées par la « pression sociale »
Continuité de l'utilisation	Achèvement / continuité dans l'utilisation des services et l'adoption de pratiques
Qualité	Le respect des normes de qualité requises (normes nationales ou internationales)

⁴ Pour plus de détails sur le cadre conceptuel et la manière d'analyser les droits de l'enfant dans la nouvelle génération d'analyse de la situation, veuillez consulter le document : [UNICEF \(2019\) : « Lignes directrices de base : nouvelle génération d'analyse de la situation »](#) - pages 14 à 16.

3.2. Cadre conceptuel et questions spécifiques

CADRE	QUESTIONS
Aperçu général du pays (Contexte)	- Quels groupes de population sont concernés par les lois nationales/infranationales, les politiques, y compris les budgets, les conflits et les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui entraînent des inégalités ? - Comment le contexte national élargi contribue-t-il aux droits de l'enfant et au bien-être des jeunes ? Inversement, quels facteurs macroéconomiques exacerbent les inégalités ? Quelles sont les solutions innovantes qui accélèrent le développement inclusif ? - Comment les institutions - régionales, nationales, infranationales, privées, publiques, confessionnelles, communautaires, etc. - s'acquittent-elles de leurs obligations en matière de services inclusifs et d'opportunités favorables pour les enfants et les jeunes ?
Causes, défis et risques	- Quels facteurs spécifiques ont contribué à la réalisation des droits et du bien-être de l'enfant ? Quelles sont les principales violations des droits de l'enfant dans le pays ? - Quels sont les principaux facteurs, y compris les risques (l'ordre de priorité est, ici, essentiel), qui empêchent la réalisation des droits de l'enfant et leur bien-être ? - Quels sont les facteurs clés qui déterminent les inégalités dans la réalisation des droits des enfants et leur bien-être ? Comment les enfants se sentent-ils engagés en tant qu'acteurs dynamiques dans les décisions ? - Les enfants et les jeunes, en particulier les plus vulnérables, jouissent-ils de leurs droits (disponibilité, accès, utilisation, adéquation et efficacité) à des produits, des services et des opportunités ?
Droits et bien-être de l'enfant : progrès et Inégalités	- Quels progrès ont été accomplis dans la réalisation des droits et du bien-être des enfants dans les différents groupes d'âge concernés, comme les nouveau-nés, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes enfants, les enfants plus âgés et les adolescents, tels que définis dans le contexte national, dans la littérature et dans les données factuelles ? - Les progrès ont-ils été inégaux ? Quelle est l'ampleur ou l'importance des privations auxquelles sont confrontés les groupes marginalisés, tels que les filles et les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté, les enfants en situation de handicap, les enfants issus des minorités et les enfants réfugiés, entre autres ? Qui sont les groupes laissés pour compte, où et pourquoi ? Qui, parmi les enfants laissés pour compte, sont confrontés à des privations et à des désavantages graves et/ou croisés, ou à des formes multiples de discrimination qui les rendent susceptibles d'être les plus en retard ? Dans quelle mesure les enfants sont-ils résistants aux chocs et aux facteurs de stress ?
Enjeux mondiaux et régionaux	- Quels sont les problèmes mondiaux et régionaux qui ont un impact sur les droits et le bien-être des enfants ? Des progrès ont-ils été réalisés dans la mise en œuvre des observations finales des rapports périodiques de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et des instruments connexes relatifs aux droits de l'Homme ? Comment les problèmes, les enjeux et les opportunités transfrontaliers (migrations, trafic, numérisation, etc.) sont-ils abordés/gérés à l'échelle ? - Comment la réalisation des droits et du bien-être de l'enfant contribue-t-elle à la réalisation des ODD dans le pays et à la résolution des problèmes émergents ?

3.3. Méthodologie

Le/la consultant/e s'appuiera principalement sur l'analyse de données secondaires. Toutefois, les entretiens avec certains informateurs clés identifiés ou des acteurs nationaux de la protection et promotion des droits de enfants permettront, ayant que possible, de combler les lacunes en données, améliorant ainsi la qualité du rapport. Ainsi, la méthodologie consistera notamment en :

- *une revue documentaire* des données et éléments probants disponibles au niveau national et international sur les sujets sélectionnés, et publiés dans des études, des recherches, des évaluations et des rapports d'enquêtes ;
- *une revue documentaire* des données, des rapports et des analyses des Programmes générés à travers les interventions du programme de coopération Guinée - UNICEF, y compris les études, les recherches et les évaluations ;
- *une revue documentaire et une analyse comparative* de la législation disponible, et des documents sur la politique sociale, les stratégies gouvernementales, les allocations budgétaires et les analyses des dépenses publiques ;
- *Une analyse* des sujets des questions spécifiques comme les disparités entre les sexes, les risques, la migration, etc.)
- *des entretiens et des groupes de discussions dirigées avec des informateurs clés*, y compris ceux qui élaborent et mettent en œuvre les politiques publiques, ainsi que les représentants des jeunes et des adolescents.

L'analyse doit prendre en compte et articuler les disparités liées au sexe, au revenu et à la situation géographique (perspectives nationales/régionales). L'analyse doit porter sur l'ensemble des droits de l'enfant et identifier les domaines dans lesquels il existe des privations.

L'analyse devrait également adopter l'approche par cycle de vie avec une désagrégation par tranches d'âges (moins de 5 ans, 5-11 ans, 12 -18 ans) pour mettre en évidence les vulnérabilités spécifiques à chaque groupe d'âge. Au-delà, elle permet d'offrir des paquets de services adaptés à la phase critique de la conception et de la petite enfance, à la période de vulnérabilité de l'enfance et à celle de l'adolescence, souvent très critique et parfois insuffisamment analysée et intégrée dans les réponses pour les enfants et la transition à l'âge adulte.

La méthodologie de collecte et d'analyse des données et le processus de documentation doivent permettre la mise à jour périodique de l'analyse de la situation. Le/la consultant/e devra proposer une méthodologie précise et détaillée lors de la phase de démarrage de la mission. Les lignes directrices de l'UNICEF sur la conduite de la nouvelle génération d'analyse de la situation serviront de référence à cet effet.

3.4. Étapes de l'analyse de la situation

Dans le cadre de la mission, le/la consultant/e travaillera avec des acteurs divers et ayant une diversité de perspectives. Ce processus sera soutenu par le Bureau de l'UNICEF.

1. Phase de démarrage

- Revue documentaire préliminaire pour apprécier la disponibilité des données/informations ;
- Développement du cadre conceptuel de la SitAn et des outils spécifiques pour la collecte des données.
- Cartographie des principales parties prenantes afin de préparer les personnes à rencontrer mais aussi auprès desquelles les informations seront rassemblées.
- Etablissement de la structure d'analyse des données et du rapport final y compris la table des matières.
- Préparation et présentation du rapport de démarrage.

2. Collecte et analyse des données

- Collecte de données et revue documentaire approfondie des évidences/informations disponibles sur la situation des enfants et des adolescents. Cela comprend les données/documentation sur les groupes d'enfants les plus défavorisés et les plus démunis ainsi que les groupes d'enfants classés selon l'approche par cycle de vie (< 5 ans, 5-11 ans 12-18 ans). Les documents de stratégies et de planification nationales, les politiques et budgets, les données et informations pertinentes sur les questions des risques des crises et catastrophes, l'égalité des sexes, la gestion des finances publiques, le rôle du secteur des entreprises, et sur la participation significative des enfants et des adolescents doivent être compilées et analysées.

- Entretiens dirigés avec des informateurs clés.
- Analyse secondaire des données, de la documentation et des informations disponibles.

3. Rapports

Sur la base des données rassemblées, le/la consultant/e devra produire les livrables ci-dessous listés, en consultation et en étroite collaboration avec l'équipe de l'UNICEF Guinée.

L'utilisation de visuels appropriés (*illustrations, graphiques, photos, schémas, etc.*) est requise dans ce rapport.

3.5. Considérations éthiques

Le/la consultant/e est tenu/e d'identifier clairement tout problème éthique potentiel, ainsi que les processus de revue éthique et de contrôle du processus de recherche/collecte de données. La procédure de l'UNICEF pour les normes éthiques en matière de recherche, d'évaluation, de collecte et d'analyse des données peut être consultée à l'adresse sur le site de l'UNICEF⁵.

Cette procédure doit être appliquée systématiquement et de manière cohérente tout au long de la mission. La procédure contient les normes minimales et les procédures requises pour la recherche, l'évaluation et la collecte et l'analyse de données entreprises ou commandées par l'UNICEF (y compris les activités entreprises par des contractants individuels et institutionnels, ainsi que les partenaires) impliquant des sujets humains ou l'analyse de données secondaires sensibles.

4. PRINCIPAUX LIVRABLES ET CALENDRIER

Les travaux devraient être réalisés dans un délai de 40 jours répartis sur une période de trois mois environ, entre le 20 septembre et 20 novembre 2021, avec la distribution indicative suivante :

- Phase de démarrage : 7 jours ;
- Phase de collecte des données : 13 jours ;
- Phase d'analyse et de rapportage, y compris la présentation et la validation : 20 jours.

Le/la consultant/e doit produire et soumettre les 4 livrables suivants :

- 1- Le **rapport de démarrage de la SitAn**, détaillant la méthodologie, les sources de données, les défis attendus et les solutions proposées. Ce rapport sera accompagné d'une présentation PowerPoint pour l'équipe de pays, et doit s'appuyer sur des discussions et des conversations avec l'équipe de l'UNICEF.
- 2- Le **rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions**.
- 3- Le rapport final - qui intègre les commentaires du processus de validation. Le rapport devra être idéalement limité à environ 50 pages (sans compter les annexes).
- 4- Une présentation **PowerPoint synthétisant les informations clés** (*principaux résultats et conclusions*) pour guider les discussions stratégiques dans le cadre de l'élaboration du nouveau programme de coopération ainsi que les tabulations, et les transcriptions de toute interview et les discussions de groupes.

Les commentaires, contributions et feedbacks sur les versions provisoires des rapports qui seront transmis par l'UNICEF et d'autres parties prenantes au/à la consultant/e doivent être pris en compte dans le processus de finalisation des documents. Toutes les soumissions doivent être électroniques. Tous les documents soumis à l'UNICEF par le/la consultant/e doivent être rédigés en français.

Dans les limites des données qui auront été obtenues/compilées, le rapport devra suivre le plan de rédaction devra être conforme à celui proposé dans lignes directrices de base de l'UNICEF sur la nouvelle génération d'analyse de la situation.

⁵ [UNICEF Procedure for Ethical Standards in Research, Evaluation, Data Collection and Analysis](#)

5. QUALIFICATIONS REQUISE DU/DE LA CONSULTANT/E

Le/la consultant/e proposé/e pour cette mission doit démontrer des compétences combinées suivantes :

Education

- Diplôme d'études supérieures en sciences sociales, en développement international ou dans un domaine connexe pertinent pour la mission.

Expertise et compétences

- Solides compétences analytiques - références à des travaux antérieurs ou collaboration passée avec des institutions.
- Excellente connaissance des statistiques, des systèmes de services sociaux, de l'agenda de développement.
- Une expérience antérieure de conduite d'une analyse de la situation des enfants et des jeunes dans un pays aux conditions similaires de la Guinée.
- Au moins 10 ans d'expérience pertinente dans l'élaboration de rapports analytiques et de documents de politiques relatifs aux enfants et aux adolescents.
- Expérience avérée dans l'analyse de données quantitatives et qualitatives, l'analyse politique (et financière), y compris l'expérience dans l'utilisation systématique de données désagrégées par âge et par sexe et de données sensibles au genre, et la préparation de rapports.
- Connaissance de l'approche de programmation basée sur les droits humains.
- Maîtrise parfaite du français parlé et écrit.
- Excellentes compétences rédactionnelles.

6- DISPOSITIONS PARTICULIERES LIEES AU SERVICE DEMANDE

Cet exercice de conduite de l'analyse de la situation des enfants et des adolescents en Guinée s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre le Gouvernement de Guinée et l'UNICEF. De ce fait, les arrangements administratifs et financiers se feront suivant les règles et les procédures du système des Nations Unies.

Supervision

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision directe de la Représentante adjointe de l'UNICEF Guinée. Toutefois, pour la gestion quotidienne des activités, il travaillera avec le Chef de Section Planification, Suivi et Evaluation.

Conditions de travail

Le/la consultant(e) utilisera son propre ordinateur. Durant la période du contrat, le/la consultant(e) sera assujetti/e aux dispositions en vigueur à l'UNICEF en rapport avec la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et de l'UNICEF en particulier.

Missions de terrain

Certaines activités seront réalisées à distance (home-based) et d'autres dans le pays, en Guinée. Pendant la phase de collecte des données sur le terrain, le/la consultant(e) pourra effectuer des descentes sur le terrain, en cas de besoins et si le contexte sanitaire au niveau national le permet. Ces descentes seront effectuées sur la base du plan qui aura été convenu.

Modalités de paiement liés aux livrables

Le paiement des honoraires sera effectué après soumission et acceptation par l'UNICEF des produits (livrables) spécifiés et présentation d'une facture selon le calendrier de paiement suivant :

Tableau : Calendrier des paiements

Rapport de démarrage de la SitAn : Après approbation du rapport de démarrage de la SitAn	20%
Rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions produit à la fin de la collecte des données et de la présentation du rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions accompagné de la présentation PowerPoint pour la validation des résultats	20%
Rapport final : Après approbation des rapports finalisés de la SitAn (complet et résumé)	40%
Présentations PowerPoint de dissémination des résultats : Après approbation de la présentation PowerPoint synthétisant les informations clés et de la présentation PowerPoint « <i>Child-friendly</i> » de la SitAn	20%

7. LOGISTIQUE, RECOURS ET DROITS DE PROPRIETE

Le Bureau de l'UNICEF Guinée se réserve le droit de retenir les paiements si la performance n'est pas satisfaisante, si les livrables sont incomplets ou s'ils ne sont pas livrés à temps. Les indicateurs de performance par rapport auxquels la conclusion satisfaisante du contrat sera évaluée comprennent : la qualité et la ponctualité des soumissions, la réactivité aux feedbacks, la conformité aux lignes directrices de base de l'UNICEF sur la nouvelle génération d'analyse de la situation et aux [directives de l'UNICEF sur la publication universitaire externe](#) de janvier 2017.

Le Bureau de l'UNICEF Guinée détiendra tous les droits de propriété, tels que les droits d'auteur, les brevets et les marques déposées sur les questions liées ou dérivées du travail effectué dans le cadre de ce contrat. Toutes les informations provenant des rapports produits ne peuvent être partagées avec les médias ou des personnes externes sans l'approbation écrite du Représentant de l'UNICEF Guinée.

8. PROCESSUS DE SELECTION

Le/la consultant/e sera sélectionné/e sur la base d'un processus compétitif. La sélection sera faite sur la base des CV détaillés des candidats, de leur disponibilité et des coûts proposés.

La proposition financière doit fournir un budget tout compris (honoraires, logistique, etc.) en USD, et une ventilation du budget détaillant la répartition des coûts.